



Guide d'aide au remplissage fiche logement adapté au handicap Etoil.org



A remplir seulement quand le handicap ou la perte de mobilité nécessite un logement adapté à la situation

Proposition d'un guide à destination des professionnels en charge de l'aide au remplissage et/ou de la saisie de la demande.

Préambule : Ce n'est pas le statut de handicap mais ce sont les besoins d'adaptation qui doivent motiver le remplissage de cette fiche

- - Cette fiche concerne aussi bien les personnes handicapées que les personnes âgées en perte d'autonomie.
 - Il n'est pas nécessaire d'avoir une reconnaissance de ce handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) pour l'Isère).
 - Cette fiche doit être renseignée pour chacune des personnes (demandeur, conjoint ou co-titulaire du bail, personne fiscalement à charge) **dont le handicap ou la perte de mobilité nécessite un logement adapté à leur situation**

Quand et Comment introduire la fiche handicap :

Systematiquement si :

- La personne a coché la case : **logement adapté au handicap**
- Le motif de la demande de logement est : **handicap, raison de santé**

Eventuellement si :

- La personne indique en ressources : **AAH*,AEEH*,pension invalidité**
- La personne a **plus de 75 ans**
- La personne évoque un autre élément pouvant révéler un handicap ou un problème de mobilité




et dit avoir un besoin d'accessibilité ou un aménagement particulier.



*AAH : Allocation Adultes Handicapés- AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé



A remplir seulement quand le handicap ou la perte de mobilité nécessite un logement adapté à la situation

Comment remplir cette fiche :

Partie de la fiche	Comment aborder ce point	Précisions importantes
Le demandeur de logement social Nom Prénom		Il s'agit du nom de la personne qui a déposé sa demande de logement. (le nom de la personne en situation de handicap n'apparaît pas si elle n'est pas le demandeur.)
La personne handicapée Date de naissance Votre handicap est-il reconnu par la MDPH ? Coordonnées du travailleur social, référent ou association	Apparaissent vous bien dans la demande de logement comme demandeur, conjoint ou co titulaire, ou personne à charge ? Demander les coordonnées du travailleur social qui connaît le mieux les besoins d'adaptation de logement pour cette personne, ou qui l'aura orientée vers cette demande. (exemple : référent social autonomie, assistante sociale, ou organisme spécialisé...)	La date de naissance doit correspondre à l'une des personnes indiquées dans le formulaire de demande <u>Rappel :</u> ➤ Il n'est pas nécessaire d'avoir une reconnaissance de ce handicap par la MDPH  Cette rubrique n'est pas obligatoire Bien préciser le nom du travailleur social, son service et le téléphone. <u>Demander à la personne d'informer le travailleur social</u> qu'elle a mis ses coordonnées sur cette fiche et qu'il pourra être contacté par le CLH ou le bailleur.
- Nature du handicap Moteur Sensoriel Autre	<i>Quelle est la nature du handicap ?</i>  La nature du handicap ne doit être indiquée que si elle apporte un éclairage sur les besoins d'adaptation du logement .	 cadre déontologique pour les professionnels : Ne pas mettre de diagnostic médical, même si la personne en a fait état. Préciser plutôt les conséquences du handicap, ou le retentissement sur la vie quotidienne.
Votre handicap est-il ? Stabilisé évolutif	<i>Est-ce que votre handicap peut-être amené à évoluer, à s'aggraver ?</i>	En cas de doute ne pas remplir
Besoins en aides techniques	<i>Est-ce que vous avez besoin d'une aide pour vous déplacer ?</i>	Cocher les aides techniques utilisées par la personne
Canne , béquille déambulateur	Les cannes et déambulateurs nécessitent souvent un espace de circulation moins important qu'un fauteuil roulant. Seuil de porte élevé, marches... peuvent selon les capacités des personnes éventuellement être franchis par une personne utilisant une canne ou un déambulateur mais beaucoup plus difficilement par un fauteuil roulant.	
Fauteuil roulant manuel	Pour un fauteuil roulant : « la largeur de passage de réglementation en vigueur définit une largeur de porte minimum de 0,80m pour les portes intérieures ; de 0,90m pour les portes palières. Cependant, pour certaines personnes se déplaçant dans des fauteuils roulant très encombrants, électrique notamment il peut être nécessaire d'augmenter la largeur de passage pour rendre les manœuvres plus confortables » (Etude ANAH, Mai 2005) Air de giration : un diamètre de 1m50.... Des espaces de rangement peuvent être nécessaires. Atteinte des dispositifs de commandes(poignées, interrupteurs, prises...) à positionner de façon différente selon que l'utilisateur soit en position assise ou position debout.	
Fauteuil roulant électrique		

Autres aides techniques :		
Lève personne	<p><i>Avez-vous besoin d'une aide technique pour réaliser vos transferts, laquelle, ?</i></p> <p>Exemple de lève personne :</p>  <p>Il peut aussi être appelé : lève malade ; Lève personne/verticalisateur ; verticalisateur.</p>	<p>Le lève personne permet aux personnes à mobilité réduite d'être soulevées et transportées d'un endroit à un autre. (exemple lit/fauteuil,fauteuil/baignoire...)</p> <p>L'utilisation de ce matériel nécessite une surface de circulation à coté du lit (et parfois dans la salle de bain,...) La norme de l'aire de manœuvre pour lève personne est de 240cm ;</p> <p><i>Il implique aussi souvent une Salle de bain adaptée, car donne des informations sur les capacités fonctionnelles de la personne : (soit avec douche à l'italienne pour accéder avec un siège de douche, parfois besoin d'accéder à la douche avec lit de douche. Ou baignoire sur pieds pour permettre passage du lève personne dessous)</i></p>
Lit médicalisé		Nécessite notamment une prise électrique à proximité .
Capacité à monter les marches		Si la personne peut monter quelques marches mais a besoin de rampes : le préciser dans les besoins particuliers
Tierce personne		Il s'agit de savoir si le logement doit avoir une chambre supplémentaire par exemple / une veille de nuit.
Equipements impératifs :	 Ne remplir que ceux qui sont vraiment indispensables	
Baignoire adaptée		Baignoire standard qui peut facilement être adaptée par des aides techniques (sous entendu pas une baignoire sabot, ni une baignoire d'angle.)
WC avec espace de transfert		Cocher cette case dans le cas d'un transfert latéral (nécessité d'un espace pour le fauteuil à coté des toilettes)
Douche sans seuil		Difficulté pour franchir un rebord même peu élevé.
Ascenseur		Quand c'est impératif, il ne faut surtout pas d'ascenseur de demi-niveau.
Chambre avec une TP		Il s'agit de savoir si le logement doit avoir une chambre supplémentaire par exemple / une veille de nuit.
Place de stationnement accessible et de largeur adaptée (3,30m)		
Localisation du logement et son environnement :		
Autres besoins :		Utiliser cette partie pour préciser (par ex besoin de rampes si marches, visiophone, espace de rangement pour matériel et aide technique ...)